

1^{er} Octobre 2009
Résultat intermédiaire
définitif



Offre publique d'échange

de

Swiss Prime Site AG, Olten

pour toutes les actions nominatives d'une valeur nominale de CHF 10 chacune en mains du public de
Jelmoli Holding SA, Zurich

Le 14 juillet 2009, Swiss Prime Site AG, Olten («**Swiss Prime Site**»), a présenté une offre publique d'échange («**Offre**») selon les articles 22 et suivants de la loi fédérale sur les bourses et le commerce des valeurs mobilières pour toutes les actions nominatives de Jelmoli Holding SA, Zurich («**Jelmoli**»), en mains du public, d'une valeur nominale de CHF 10 chacune (individuellement, une «**Action Jelmoli**»). Le rapport d'échange était de 8.1 actions nominatives de Swiss Prime Site d'une valeur nominale de CHF 18.80 chacune (individuellement, une «**Action Swiss Prime Site**») par Action Jelmoli.

Le 14 septembre 2009, Swiss Prime Site a augmenté le rapport d'échange au présent rapport de 8.2 Actions Swiss Prime Site par Action Jelmoli et prolongé la durée de l'Offre jusqu'au 25 septembre 2009.

RÉSULTAT INTERMÉDIAIRE DÉFINITIF

A la fin de la durée prolongée de l'Offre, le 25 septembre 2009, 16h00 HAEC, 1'545'418 Actions Jelmoli, soit 50,62% des 3'053'186 Actions Jelmoli concernées par l'offre, ont été apportées à Swiss Prime Site.

En tenant compte des 1'214'986 actions Jelmoli que Swiss Prime Site détenait déjà, avant la publication de l'annonce préalable de l'Offre, la participation totale de Swiss Prime Site s'élève à 2'760'404 Actions Jelmoli, soit 64,38% du capital-actions et des droits de vote de Jelmoli, calculés sur la base de l'inscription du 26 juin 2009 dans le Registre du Commerce.

RÉALISATION DES CONDITIONS / RÉUSSITE DE L'OFFRE

Les conditions de l'Offre sont énoncées dans prospectus de l'offre du 14 juillet 2009 («**Prospectus de l'Offre**»), lettre B, chiffre 8 (*Conditions*).

Le 4 septembre 2009, Swiss Prime Site a annoncé renoncer de manière anticipée à la réalisation de la condition de l'Offre a) cf. lettre B, chiffre 8 (*Conditions*) du Prospectus de l'Offre (taux d'acceptation) en modifiant le Prospectus de l'Offre.

A la fin de la durée de l'Offre, les conditions de l'Offre c) et g) cf. lettre B, chiffre 8 (*Conditions*) du Prospectus de l'Offre sont remplies.

Sous réserve des conditions b), d), e), f), h) et i) cf. lettre B, chiffre 8 (*Conditions*) du Prospectus de l'Offre, Swiss Prime Site déclare l'Offre réussie.

L'assemblée générale extraordinaire nécessaire à la réalisation de la condition h) cf. lettre B, chiffre 8 (*Conditions*) du Prospectus de l'Offre se tiendra le 22 octobre 2009.

DÉLAI SUPPLÉMENTAIRE

Le délai supplémentaire de 10 jours boursiers pour une acceptation ultérieure de l'Offre débute le 2 octobre 2009 et dure jusqu'au 15 octobre 2009, 16h00 HAEC. Sous réserve d'un report de l'exécution, celle-ci est prévue pour le 29 octobre 2009.

INFORMATION / INSCRIPTION

Actionnaires dont les Actions Jelmoli sont déposées sur un compte de dépôt

Les actionnaires dont l'les Action/s Jelmoli est/sont déposée/s sur un compte de dépôt et qui n'ont pas encore accepté l'Offre seront informés par la banque dépositaire de l'Offre. Ils sont priés de se conformer aux instructions de la banque dépositaire.

Actionnaires conservant leurs Actions Jelmoli à domicile

Les actionnaires dont les Actions Jelmoli sont conservées, sous forme de certificat, à domicile ou dans un coffre bancaire et qui n'ont pas encore accepté l'Offre seront informés de l'Offre par le Registre des Actions. Ils sont priés de se conformer aux instructions du Registre des Actions.

NÉGOCE DES ACTIONS JELMOLI PRÉSENTÉES À L'ACCEPTATION DANS LE CADRE DE LA PRÉSENTE OFFRE

Le négoce au SIX Swiss Exchange des actions présentées à l'acceptation dans le cadre de la présente Offre (2^e ligne de négoce) sera probablement maintenu jusqu'au 15 octobre 2009.

EXÉCUTION DE L'OFFRE

Sous réserve d'un report de l'exécution, celle-ci est prévue pour le 29 octobre 2009.

DÉCOTATION / SQUEEZE OUT

Comme indiqué sous lettre K, chiffre 9 (Décotation / Squeeze out) du Prospectus de l'Offre, Swiss Prime Site prévoit après l'exécution de l'Offre d'absorber Jelmoli entièrement indépendamment de la participation, soit (i) par fusion de Jelmoli et Swiss Prime Site ou par une autre compagnie du groupe ou (ii) par déclaration d'annulation des Actions Jelmoli non présentées à l'Offre au sens de l'art 33 LBVM. Dans le cadre d'une entière absorption la décotation des Actions Jelmoli de la SIX Swiss Exchange est envisagée.

RESTRICTIONS À L'OFFRE

Notamment aux Etats-Unis d'Amérique et en Grande-Bretagne. La teneur exacte des restrictions figure dans le Prospectus de l'Offre.

DOCUMENTATION

Le Prospectus de l'Offre et tous les autres documents de l'Offre (en allemand, français et anglais) peuvent être obtenus sans frais auprès du Credit Suisse, Zurich, Département VOAG 2 (téléphone: +41 44 333 43 85, fax: +41 44 333 35 93 ou e-mail: equity.prospectus@credit-suisse.com). Il peut aussi être téléchargé à l'adresse suivante <http://www.swiss-prime-site.ch>.

BANQUE MANDATÉE	CREDIT SUISSE		
	Numéro de valeur	ISIN	Symbole Ticker
Actions nominatives de Jelmoli Holding SA, Zurich			
Actions non présentées à l'échange (1 ^{ère} ligne de négoce)	066 847	CH 000 066847 2	JELN
Actions présentées à l'échange (2 ^e ligne de négoce)	10 285 333	CH 010 285333 7	JELNE
Actions nominatives de Swiss Prime Site AG, Olten			
	803 838	CH 000 803838 9	SPSN

Investment Banking • Private Banking • Asset Management

CREDIT SUISSE